



# LE BLAINVILLOIS



Mai 2014  
Nouvelle édition n°60

*Blainville, j'y vis bien*

## LE MOT DU MAIRE

SINCERITE BUDGETAIRE...

Qu'il est difficile de faire preuve d'humilité et reconnaître ses erreurs... en matière de principe budgétaire. Par définition, la **Sincérité** du budget consiste à ce que : "**l'ensemble des recettes et des dépenses soient évaluées de manière sincère, les dépenses ne devant pas être sous estimées pas plus que les recettes surestimées.**"

Comment appeler autrement ce constat qui veut que l'on commence à 378 916 euros, pour augmenter de 100 000 euros en 100 000 euros chaque année pour nous amener à atteindre 848 620 euros de résultat de fonctionnement en cinq ans. Est-ce cela la sincérité budgétaire ?

En contrepartie, sur ces mêmes années de 2009 à 2013, comment justifier cet encours de la dette qui, sur ces 5 ans, passe de 1 810 797 euros à 3 745 381 euros ? Quels ont été les services supplémentaires apportés à nos concitoyens, durant ces années, pour justifier un tel endettement ? Comment expliquer qu'il a été nécessaire, au mois d'avril, d'ouvrir une ligne budgétaire, à savoir emprunter 300 000 euros, pour pouvoir payer les agents municipaux alors que le groupe minoritaire affirme que tout était anticipé et budgété...

**Le déni ne suffira pas à oublier l'invitation** que nous ont fait les services de l'État, nous informant de la précarité financière actuelle de la commune liée, à la fois, à un nombre trop important d'agents, à des charges supportées seules par la commune de Blainville-sur-l'Eau pour des services rendus également à des habitants d'autres communes et, enfin, à la situation d'endettement à laquelle nous sommes confrontés. C'est bien cette précarité qui a contraint le Conseil Municipal, afin d'équilibrer le budget 2014, à voter une augmentation de 3% des taux de fiscalité.

Le rapport de l'administration fiscale est clair, il mentionne bien un effort nécessaire évalué à une durée de 40 ans et 11 mois. Quand bien même certaines communes auraient de plus grosses sommes d'endettement par habitant, il faut prendre en considération notre capacité à y répondre. Nos recettes fiscales sont loin d'être inépuisables. Maintenant, il serait sage de reconnaître ses abus de dépenses.

**Les faits sont là.** Nous ne comptons pas passer cette mandature à regretter et vivre dans le passé, mais conscients de ces réalités, nous travaillons au quotidien pour ajuster les dépenses de fonctionnement de notre Mairie afin de pouvoir **investir dans notre avenir.** Nous sommes, entre autre, toujours en cours de négociations afin de pouvoir récupérer les 30% de Dotation de l'État pour les Territoires Ruraux.

Blainvillois, Blainvilloises, vous méritez mieux que des querelles stériles ou la poursuite d'une gestion budgétaire incohérente...

## DANS VOS AGENDAS



## A NOTER

En raison du pont de l'Ascension, les enfants auront école le **mercredi 28 mai**.

Macaron ouvrira ses portes le vendredi 30 mai en centre de loisirs, les inscriptions sont à effectuer directement auprès des agents.

Retrouvez également la vie blainvilloise  
et toujours plus d'images sur  
[www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## A NOTER

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

**Mercredi 28 mai.** Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Voyage des Anciens

Le voyage des anciens aura lieu **mercredi 18 juin**, et emmènera les participants à Verdun. Les inscriptions sont ouvertes en Mairie, et ce jusqu'au **5 juin**.

### Fermeture

Le Point Accueil du Haut des Places sera fermé les **mercredis 28 mai et 11 juin**.

### Vente de bois

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de **45 euros** le stère. Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

### Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le **jeudi 22 mai**.

### Chez nos voisins

• 24<sup>ème</sup> Fête du Lilas - **Jeudi 29 mai** organisée par les Libellules et le Comité des Fêtes de Damelevières. Nombreuses animations dans la rue principale et dans la salle des Fêtes. Inscriptions vide-grenier : Madame Josette GRUCKER au 03 83 75 83 71 ou en mairie de Damelevières. Entrée gratuite.



## CULTURE ET LOISIRS

### Médiathèque l'Eau Vive :

#### Raconte-tapis pour les petits

Le raconte-tapis est un tapis réalisé à partir d'un album jeunesse, classique ou contemporain, et qui permet de retenir l'attention des enfants par la vue et par l'ouïe. Il place les enfants et les adultes au même niveau et permet aux uns de partager l'histoire et aux autres de se l'approprier en manipulant les objets sur le tapis. Ce n'est pas un jouet, pas un tapis d'éveil et pas un support de conte, c'est un pont entre le livre et l'enfant.

. Samedi 17 mai

> de 14h00 à 14h30 pour les 3-4 ans

> de 14h45 à 15h30 pour les 5-6 ans



## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Samedi 24 mai à 20h30 - Gala de danse

proposé par DAM'J - Sophie PARISSET. Maison des Fêtes et de la Culture.

### Jeudi 29 mai dès 14h30 - Thé dansant

organisé par Amitié-Partage et animé par un l'orchestre Alberto GARZIA  
Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

### Vendredi 30 mai à 20h00 - Spectacle de danse

"Expression danse fait son cinéma" Maison des Fêtes et de la Culture. Entrée 4 euros.

### Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 17 mai - 13h30 - MFC Blainville - circuit des ponts - 8 km - 2h00 dans le cadre du festival photos

Samedi 24 mai - 13h30 - circuit : Chanteheux - 12 km - 3h00.

Samedi 31 mai - 13h30 - circuit : Vigneulles Barbonville - 12 km - 3h00.

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

### Samedis 14 et 28 juin à 20h30 - Galas de danse

proposés par le groupe Orage de l'AMFC. Maison des Fêtes et de la Culture.

Réservations 06 81 36 80 91.

### Week-end d'avril à début juillet / tous les jours de juillet -août

Le Canoë Kayak Club de Blainville propose la location de canoës et de kayaks aux particuliers.

Possibilité de louer pour une heure, une demi-journée ou la journée complète.

Contact et réservation : Rémi DUBUISSON au 06 18 46 64 37, ou ckbl@voila.fr.

## Elections européennes

DIMANCHE 25 MAI



Ouverture des bureaux de vote : de 8h00 à 18h00

RAPPEL : vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité.  
Sans cela, le vote ne sera pas possible.

### Séance du 15 avril 2014

Monsieur Le Maire soumet les compte-rendus des Conseils Municipaux du 20 février 2014 et du 30 mars 2014 à l'approbation :

Le compte-rendu du 20 février 2014 est approuvé à l'unanimité des votants (21 abstentions).

Concernant le compte-rendu du 30 mars 2014, Madame Anne-Marie FARRUDJA souhaite apporter des précisions sur le contenu du document. Elle demande à ce que soit précisé que les votes des élections du maire et des adjoints ont eu lieu à bulletins secrets. De plus, elle demande à ce que soit ajouté le texte qui a été lu ce jour-là. Monsieur Ghislain DEMONET accède à sa demande. Considérant que ces corrections seront apportées, le compte-rendu du 30 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité

• les délégations inhérentes aux adjoints (6 abstentions):

Monsieur Olivier MARTET – 1er Adjoint – Chargé de l'administration générale et des finances locales

Monsieur Alain COLLET – 2ème Adjoint – Chargé de l'entretien et de la gestion du patrimoine communal

Madame Evelyne OUDIN – 3ème Adjointe – Chargée de l'action sociale, de la petite enfance et de la famille

Madame Nadine GALLOIS – 4ème Adjointe – Chargée de l'animation, de la culture et de la communication

Monsieur Thierry EVA – 5ème Adjoint – Chargé de l'environnement et du cadre de vie

Madame Nadia DORE – 6ème Adjointe – Chargée des affaires scolaires et périscolaires

Monsieur Hervé LAHEURTE – 7ème adjoint – Chargé de l'urbanisme

• la désignation de conseillers délégués (6 abstentions) :

Madame Sarah CONCHERI - Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

Monsieur Gilles HENRY – Conseiller délégué à la forêt et aux zones naturelles

Monsieur Paul BINDA – Conseiller délégué au sport, à la jeunesse et à la vie associative.

• les taux d'indemnité des élus

• le nombre des commissions municipales (7)

• le nombre des membres (10) au conseil d'administration du CCAS (une abstention), dont la moitié doit être élue par le conseil municipal.

Après vote, sont élus au conseil d'administration du CCAS :

Evelyne OUDIN, Sarah CONCHERI, Nadia DORE, Jacqueline GENAY, Martine CLAUSSE

• la présidence (Monsieur le Maire) et la vice-présidence (Madame Nadine Gallois) de la commission pour la révision électorale (6 abstentions)

• la proposition de délégués pour siéger au Syndicat Intercommunal de l'Environnement

• la proposition de délégués pour siéger au SIVU des sables

• la proposition de délégués pour siéger au syndicat intercommunal pour la gestion de l'aérodrome de Lunéville / Chanteheux / Croismare.

• la proposition de délégués pour siéger aux différents conseils d'école de la commune

• la proposition de délégués pour siéger au conseil d'établissement de l'EMEA

• la proposition de délégués pour siéger au conseil d'établissement des crèches (une abstention)

• la proposition de délégués pour siéger au conseil d'établissement des accueils collectifs de mineurs

Suite du compte-rendu page 4

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### La gestion communale de Blainville sur l'Eau

A peine installée, l'équipe de "Blainville autrement" continue son action de dénigrement et de désinformation auprès des citoyens, affirmant même que notre ville serait en faillite. Qu'en est-il ? Bien entendu, il est toujours facile de présenter des chiffres pour leur faire dire ce qu'on a envie. Ici il s'agit de politique purement politicienne.

Les communes ont pour obligation de présenter leur budget en équilibre, le contrôle administratif étant réalisé à postériori par les services de l'état.

Chaque année un budget prévisionnel est voté par le Conseil Municipal. En fin d'exercice, le budget réalisé est inscrit dans les comptes administratifs. **L'excédent de fonctionnement (en 2013, il est de 814 518 euros) permet alors d'assurer tout ou partie des investissements.**

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) diffuse chaque année les informations utiles pour se situer par comparaison à leurs homologues de même strate. L'interprétation de ces données est délicate, car au-delà des chiffres, l'environnement et les particularités de la commune doivent être pris en compte, ce qui permet l'analyse de situations particulières.

**Dans ce contexte, la situation financière de Blainville n'est pas alarmante et l'endettement se situe dans la moyenne nationale,** contrairement aux affirmations péremptaires proférées.

Les responsabilités du Maire sont donc d'assurer les meilleurs services à la population, d'entretenir le patrimoine et de développer la commune.

Quant à l'effectif de nos agents, s'il est passé de 60 à 99 de 2008 à 2014, le différentiel s'explique par la municipalisation du service enfance-jeunesse pour une trentaine d'emplois et le reste par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et TAP.

**Ni le Trésor Public, ni la Sous-préfecture, ni la DGFIP, pas plus que la Cour Régionale des Comptes, n'ont lancé une alarme sur les comptes de la Commune de Blainville sur l'Eau ! La ville dispose toujours de moyens. On peut même envisager et réaliser d'autres investissements** grâce aux subventions et aussi à la vente des deux parcelles du Haut des Places (214 000 euros pour l'une et 556 000 euros pour l'autre), ce qui contribuera de plus à un développement urbain permettant le maintien des services à la population et une meilleure répartition de la fiscalité locale. Se priver de l'une de ces ventes est un non-sens.

Les conseillers de "Pour Blainville, toujours en action" Facebook : Blainville toujours en action

Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

- la proposition de représentants pour siéger au sein de différents organismes extérieurs :

Conseil d'administration du Collège Langevin Wallon

AMFC, Entr'aide chômeurs, Fonds d'Aide aux Jeunes, Centre hospitalier de Lunéville.

Après remarques de Madame Farrudja, et après en avoir délibéré, le Conseil valide (une abstention pour l'ensemble des votes plus une abstention sur le vote concernant l'Association Entr'Aide chômeurs)

- la proposition de correspondants pour différents organismes (Défense, CADA, CNIL, CNAS)
- la proposition de contracter une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal valide à la majorité :

- après débats, la composition des commissions municipales (6 voix contre)
- adopte la composition de la commission d'appel d'offres et bureau d'adjudication (6 voix contre)
- adopte la composition de la commission d'hygiène (une voix contre).

### Séance du 22 avril 2014

Les membres du Conseil Municipal, après discussion, donne à l'unanimité la délégation de pouvoir à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat. Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Olivier MARTET pour la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (à lire sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr)).

### Séance du 7 mai 2014

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose Madame Évelyne OUDIN pour assurer le secrétariat. Préalablement à cette séance, chaque Conseiller Municipal a été destinataire de la déclaration élaborée conjointement avec Madame Anne-Marie FARRUDJA afin de permettre aux instances municipales de fonctionner.

"En vertu du principe de continuité républicaine s'appliquant après des élections municipales, des décisions devaient être prises avant le 30 avril 2014, date de limite de vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal s'est réuni à cette date, proposant à l'ordre du jour le compte administratif 2013, le compte de gestion, les taux d'imposition, les amortissements et les budgets primitifs de 2014.

De fait, les comptes administratifs ayant été rejetés, il n'était donc pas possible d'en affecter le résultat.

Ce vote de rejet avait pour principe de marquer les divergences d'appréciations sur les choix et la situation de 2013, notamment celle du budget de fonctionnement que chaque partie reconnaît fragile compte tenu des charges de centralité et des services existants. Pour y remédier le Conseil Municipal a donc proposé d'augmenter les taux d'imposition de 3 %.

D'autre part, lors des Conseils Municipaux du 15 et du 22 avril 2014 présentant le Débat d'Orientations Budgétaires, l'expression "manque de sincérité des budgets" et "des dysfonctionnements dans la sincérité globale des comptes" a été prononcée et écrite. Cela signifiait que la totalité de l'emprunt inscrit au BP 2013 relatif aux investissements n'avait pas été réalisée.

Sur ce point, il est précisé que "cela ne s'avérerait pas nécessaire au regard des excédents de fonctionnement 2013 et des subventions à recevoir qui couvrent les investissements réalisés et en cours" et qu'il n'y a pas de dysfonctionnement dans la sincérité globale des comptes".

Une rencontre avec Madame Anne-Marie FARRUDJA a eu lieu le lundi 5 mai à l'initiative de Monsieur Ghislain DEMONET. Celle-ci a permis un débat ouvert sur les réalités budgétaires de la commune. S'est exprimée également la volonté réciproque de construire les solutions les plus utiles à nos concitoyens et de travailler ensemble sur le territoire communal et intercommunal.

Ainsi, d'un commun accord, le Conseil Municipal se réunira le mercredi 7 mai 2014 où l'ensemble des budgets sera soumis au vote.

Fait et signé à Blainville le lundi 5 mai 2014 par Monsieur le Maire et Madame Anne-Marie FARRUDJA."

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose l'approbation des comptes rendus du 15 et du 22 avril 2014. Après discussion, les comptes rendus sont approuvés à la majorité (5 voix contre).

Compte administratif 2013 : adopté à l'unanimité (5 voix pour et 19 abstentions)

Compte de gestion 2013 : approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat : adopté à l'unanimité (6 abstentions)

Vote des taux : adopté à l'unanimité (6 abstentions)

Budget primitif 2014 : adopté à l'unanimité (6 abstentions)

Amortissements 2014 : adoptés à l'unanimité (6 abstentions)

Commission Communale des Impôts Directs : liste adoptée à l'unanimité (6 abstentions)

**Ces trois séances étant particulièrement riches, les détails des séances n'ont pas pu être retranscrits ici par manque de place. Vous pouvez retrouver l'ensemble des validations et des débats (notamment en ce qui concerne le DOB) sur le site [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr), rubrique La Mairie / Le Conseil Municipal. Merci de votre compréhension.**